

ANNONCE DE SUPERVISION PEDAGOGIQUE – VOLEE EE

Document à compléter et à remettre au Secrétariat des étudiant-e-s (Bureau B 136 - Marie Luthi)

ANNEE D'ENTREE EN FORMATION

MODE DE FORMATION : EN EMPLOIRépartition de la supervision :**Formation pratique 1** 10 heures en groupe (de 3 étudiant-e-s maximum)
Nom de l'/des autre-s étudiant-e-s : 10 heures en individuelle**Formation pratique 2** 10 heures en individuelle 10 heures en individuelle

L'étudiant-e Nom et prénom :

 Adresse :

 Tél :

Entreprind une supervision pédagogique **avec le superviseur-la superviseuse¹**

Nom et prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

La supervision (indiquer le jour, le mois ou la période)

- débutera en/le :

L'étudiant-e d'une part et le superviseur ou la superviseuse d'autre part, s'engagent par la présente signature à effectuer le processus de supervision dans sa totalité (10h pour la FP1 et 10h pour la FP2). Si des événements exceptionnels se produisent qui remettent en cause cet engagement, il est indispensable d'informer rapidement le responsable de la supervision de l'école par le biais du mail formation.pratique@hetsl.ch

L'étudiant-e

Lieu et date : Signature de l'étudiant-e :

Le superviseur-la superviseuse

Lieu et date : Signature du/de la superviseur-e :

¹ Le superviseur / la superviseuse doit obligatoirement être une personne agréée par la HES-SO.